

SYNTHESE DES TARIFS COMMUNAUX - Mise à jour septembre 2026 -

TARIF BUSAGE – délibération n°27-2025		
BUSE diamètre 300	100 €/mètre linéaire	27.09 € de l'heure par agent
BUSE diamètre 400	150 €/mètre linéaire	
BUSE diamètre 500	Sur facture	
REGARD	Sur facture	
Béton au m3	Sur facture	
Tout venant au m3	Sur facture	
Grille 41X41	80 € par grille	
Grille 51X51	130 € par grille	
Grille 62X62	175 € par grille	
TARIF CAVURNES ET CONCESSIONS CIMETIERE – délibération n°78-2022		
Concession 30 ans		220 €
Columbarium 30 ans		440 €
Columbarium 15 ans		220 €
Jardin du souvenir emplacement plaque 10 ans		100 €
Cavurne 30 ans (non pratiqué)		500 €
Cavurne 15 ans (non pratiqué)		300 €
Terrain cinéraire – Terrain nu – 30 ans		110 €
Terrain cinéraire – Terrain nu -15 ans		70 €
LOCATION TABLES ET CHAISES – délibération n°91-2009		
Location d'une table	4 €/table	
Location d'une chaise	0.50 €/chaise	
LOCATION SALLE DES FETES – délibération 88-2024		
Durée de la Location	Commune	Hors Commune
Une journée (hors jour férié) avec cuisine	300.00 €	400.00 €
Une journée (hors jour férié) sans cuisine	200.00 €	300.00 €
Une journée (jour férié) avec cuisine	400.00 €	500.00 €
Une journée (jour férié) sans cuisine	300.00 €	400.00 €
Week-end hors jour férié avec cuisine	550.00 €	700.00 €
Week-end hors jour férié sans cuisine	450.00 €	600.00 €
Jour férié précédé ou suivi d'un week-end Avec et sans cuisine	Weekend + 150.00€	Weekend + 150.00€
Réveillon de la Saint-Sylvestre ou Noël uniquement cuisine	1500.00 €	2000.00 €
Vaisselle (par tranche de 50 couverts) (Assiettes, verres, couverts + 10 pichets)	60.00 €	60.00 €
Vaisselle cassée ou perdue : Assiettes Verres, tasses ou sous-tasses, couverts Pichets, ustensiles	4.00€ 2.00€ pièces 10.00€	
Forfait chauffage : du 15 octobre au 15 avril - Par jour	40.00 €	
ASSOCIATION : une location gratuite avec caution par an (hors casse)	Gratuit du 1 ^{er} octobre au 31 mars 1 fois/an	Non louable
CAUTION : salle, cuisine et extérieurs (si dégâts, facturés au devis). Caution à rendre uniquement après paiement des sommes dues.	1500.00 €	
Propreté de la salle : voir règlement. Le temps passé par l'agent sera facturé au prix de : 30.00€/heure	30.00 € /heure	

SYNTHESE DES TARIFS COMMUNAUX - Mise à jour septembre 2026 -

SALLE DE LA ROSELIERE - ATELIER DU MARAIS - délibération 88-2024	
Mise à disposition	Uniquement les habitants de la commune
Heure maximale de fin de soirée	Minuit uniquement pour les locations
Récupération des clés	Vendredi après-midi
Retour des clés	Lundi matin
Capacité maximale	50 personnes pour un repas
Montant location	200 € le week-end
Caution week-end	500 €
Location demi-journée	50 €
Caution demi-journée	Sans objet
Chauffage week-end	40 € du 15 octobre au 15 avril de chaque année
Chauffage demi-journée	20 € du 15 octobre au 15 avril de chaque année
Tables et chaises	Mises à disposition pour 50 personnes
Vaisselle, frigo, cuisson	Non fourni
Noël, Nouvel an	Non louable
Location théâtre et soirées spectacles	100 € la mise à disposition et 40 € de chauffage du 15 octobre au 15 avril
Location associations extérieures	100 € pour une période scolaire du 1 ^{er} septembre au 30 juin de chaque année
Propreté de la salle	30.00 €/heure passé par l'agent - voir règlement
SALLE DE LA BRUYERE - ATELIER DU MARAIS - délibération 56-2025	
Mise à disposition	Uniquement les associations communales et extérieures et professionnels dispensant des cours, activités ou animations
Montant location associations extérieures ou professionnels dispensant des cours, activités ou animations	100 € annuel Pour une période du 1 ^{er} septembre au 30 juin pour une utilisation hebdomadaire
Location théâtre et soirées spectacles	Mise à disposition gratuite si location simultanée de la salle de la Roselière
Location demi-journée Soit 4 heures	50 €
Chauffage demi-journée	15 € du 15 octobre au 15 avril de chaque année
Tables et chaises	Mises à disposition pour 30 personnes
Vaisselle, frigo, cuisson	Non fourni
Noël, Nouvel an	Non louable
Propreté de la salle	30.00 €/heure passé par l'agent - voir règlement
SALLE DES SPORTS	
Mise à disposition	Uniquement les associations communales et extérieures et professionnels dispensant des cours, activités ou animations
Montant location associations extérieures ou professionnels	150 € annuel pour une période du 1 ^{er} septembre au 30 juin pour une utilisation hebdomadaire
Location à la journée	50 €
Propreté de la salle	30.00 €/heure passé par l'agent - voir règlement
BIBLIOTHEQUE - délibération 15-2021	
Abonnement individuel	GRATUIT
Vente de livres	1 €
Carte perdue	2 €
Impressions de documents (A4, noir et blanc)	0.20 € la page

SYNTHESE DES TARIFS COMMUNAUX - Mise à jour septembre 2026 -

BAZ'ADOS – délibérations 62-2026 et 65-2026					
ADHESION ANNUELLE		Quotient familial CAF ou MSA			
Période d'adhésion		Jusqu'à 900 €	Entre 901 et 1200 €	Entre 1201 et 1500 €	Supérieur à 1501 €
De sept. à août	Commune	24 €	26 €	28 €	30 €
	Hors commune	34 €	36 €	38 €	40 €
De janvier à août	Commune	14 €	16 €	18 €	20 €
	Hors commune	19 €	21 €	23 €	25 €
De mai à août	Commune	7 €	8 €	9 €	10 €
	Hors commune	12 €	13 €	14 €	15 €
TARIFS DES ACTIVITES :					
Activité à la Baz'Ados sans prestations ni déplacements		0 €			
Activité à la Baz'Ados sans prestation avec déplacement limité dans l'agglomération		1 €			
Activité à la Baz'Ados sans prestation ni déplacement mais avec achat/fournitures		2.50 €	3 €	3.50 €	4 €
Activités avec prestations et déplacement (tarif bas)		4.50 €	5 €	5.50 €	6 €
Activités avec déplacement et déplacement (tarif haut)		12 €	13 €	14 €	15 €
Activité avec prestations et déplacement en autocar		17 €	18 €	19 €	20 €
MULTISPORT COMMUNAL – délibération 70-2022					
ADHESION ANNUELLE					
Pour un enfant			60 €		
Pour une fratrie de deux enfants			90 €		
Pour une fratrie de trois enfants			110 €		
TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ECOLES – délibération 90-2024					
REPAS		Quotient inf. 1000 €	Quotient de 1001 à 1500 €	Quotient sup. à 1501 €	
Maternelle		1 €	4.13 €	4.21 €	
Primaire		1 €	4.51 €	4.58 €	
Maternelle externe		1 €	5.23 €	5.34 €	
Primaire externe		1 €	5.61 €	5.72 €	
Adultes		6.26 €			
3 ^{ème} ENFANTS		-0.25 € sur le prix normal du repas			
Panier repas		1.50 €			
Repas occasionnels		Majoration de 8 %			
Pénalité (non réservé et consommé)		3 €			
TARIFS GARDERIE ECOLE LES FRENES – délibération 38-2025					
GARDERIE MATIN ET SOIR			0.50 €	Le ¼ d'heure	
PENALITE DEPASSEMENT HORAIRES FERMETURE			1.00 €	Le ¼ d'heure	
PHOTOCOPIES – délibération 04-2010					
ASSOCIATIONS					
Les 400 premières photocopies noir et blanc		OFFERTE	Une photocopie A3 vaut 2 photocopies A4		
A partir de la 401 ^{ème} photocopie	0.20 €	A3 noir et blanc			
	0.10 €	A4 noir et blanc			
	0.60 €	A3 couleur			
	0.30 €	A4 couleur			
PARTICULIERS					
PHOTOCOPIES (noir et blanc uniquement)		0.40 €		A3 noir et blanc	
		0.20 €		A4 noir et blanc	